



Jerusalem, 4 Novembre 2020

Retour  
au site  
AFPS Alsace

## La Cis Jordanie connaît en 2020 le plus grand nombre annuel de démolitions de maisons

Déclaration d'Yvonne Helle, Coordinatrice humanitaire par intérim pour les territoires palestiniens occupés



Hier, 73 personnes, dont 41 enfants, ont été déplacées par les autorités israéliennes qui ont démolit leurs maisons et d'autres structures et détruit leurs biens dans le village palestinien de Humsa Al Bqai'a.

Les trois quarts de la population du village ont perdu leurs logement, ce qui en fait le plus grand incident de déplacement forcé en plus de quatre ans.

Les organisations humanitaires ont visité le village et enregistré 76 structures démolies, plus que lors de toute autre démolition au cours de la dernière décennie. Les propriétés détruites- y compris les maisons, les abris pour animaux, les latrines et les panneaux solaires - étaient des moyens de subsistance essentiels, au bien-être et à la dignité des membres de la communauté, dont les droits ont été violés. Leur vulnérabilité est encore aggravée par l'arrivée de l'hiver et la pandémie de COVID-19 en cours. Certaines des structures démolies avaient été construites grâce aux aides humanitaires.

A ce jour en 2020, 689 structures ont été démolies en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, plus que pendant toute année complète depuis 2016, rendant 869 Palestiniens sans abri.

Le défaut de permis de construire délivrés par Israël est généralement cité comme le motif de démolition, alors que, en raison du régime de planification restrictif et discriminatoire, les Palestiniens ne peuvent presque jamais obtenir de tels permis. Les démolitions sont un moyen essentiel de créer un environnement conçu pour contraindre les Palestiniens à quitter leurs maisons.

Située dans la vallée du Jourdain, Humsa Al Bqai'a est l'une des 38 communautés bédouines situées partiellement ou entièrement dans les « zones de tir » déclarées par Israël. Il s'agit de certaines des communautés les plus vulnérables de Cisjordanie, avec un accès limité à l'éducation, aux services de santé, et aux infrastructures d'eau, d'assainissement et d'électricité.

Je rappelle à toutes les parties que la destruction massive de biens et le transfert forcé de personnes protégées dans un territoire occupé sont des violations graves de la quatrième Convention de Genève.

Tout en m'assurant que la communauté humanitaire est prête à soutenir tous ceux qui ont été déplacés ou affectés d'une autre manière, je réitère fermement notre appel à Israël pour qu'il mette immédiatement un terme aux démolitions illégales.

**Page suivante :** une carte des démolitions de maisons en Cis Jordanie de 2009 à 2018 éditée par le Bureau des Affaires Humanitaires pour les Territoires Palestiniens

Voir site AFPS Alsace : <http://www.afps-alsace.com/ressources/0200-Cartes/Publications/OCHA/180101-CisJordanie-D%C3%A9molitions-209-2018.pdf>



### Jérusalem Est

En 1967, Israël a annexé 70 km<sup>2</sup> de la ville de Jérusalem en contradiction avec les lois internationales, 35 % de la surface de Jérusalem Est a été confisquée au profit des colonies. Seuls 13 % de la surface sont réservés à la construction pour les palestiniens dont la presque totalité est déjà construite.



### Zone C

La zone C couvre 60% de la Cis-Jordanie, dans laquelle Israël détient le contrôle exclusif de la planification et dont moins de 1% est réservé au développement palestinien.



5 773

bâtiments détruits



9 033

personnes déplacées

51 491

personnes concernées

100

démolitions en zone A et B

AREA A & B DEMOLITIONS

4 621

démolitions en zone C

AREA C DEMOLITIONS



1 052

démolitions à Jérusalem Est

DEMOLITIONS

959

bâtiments subventionnés

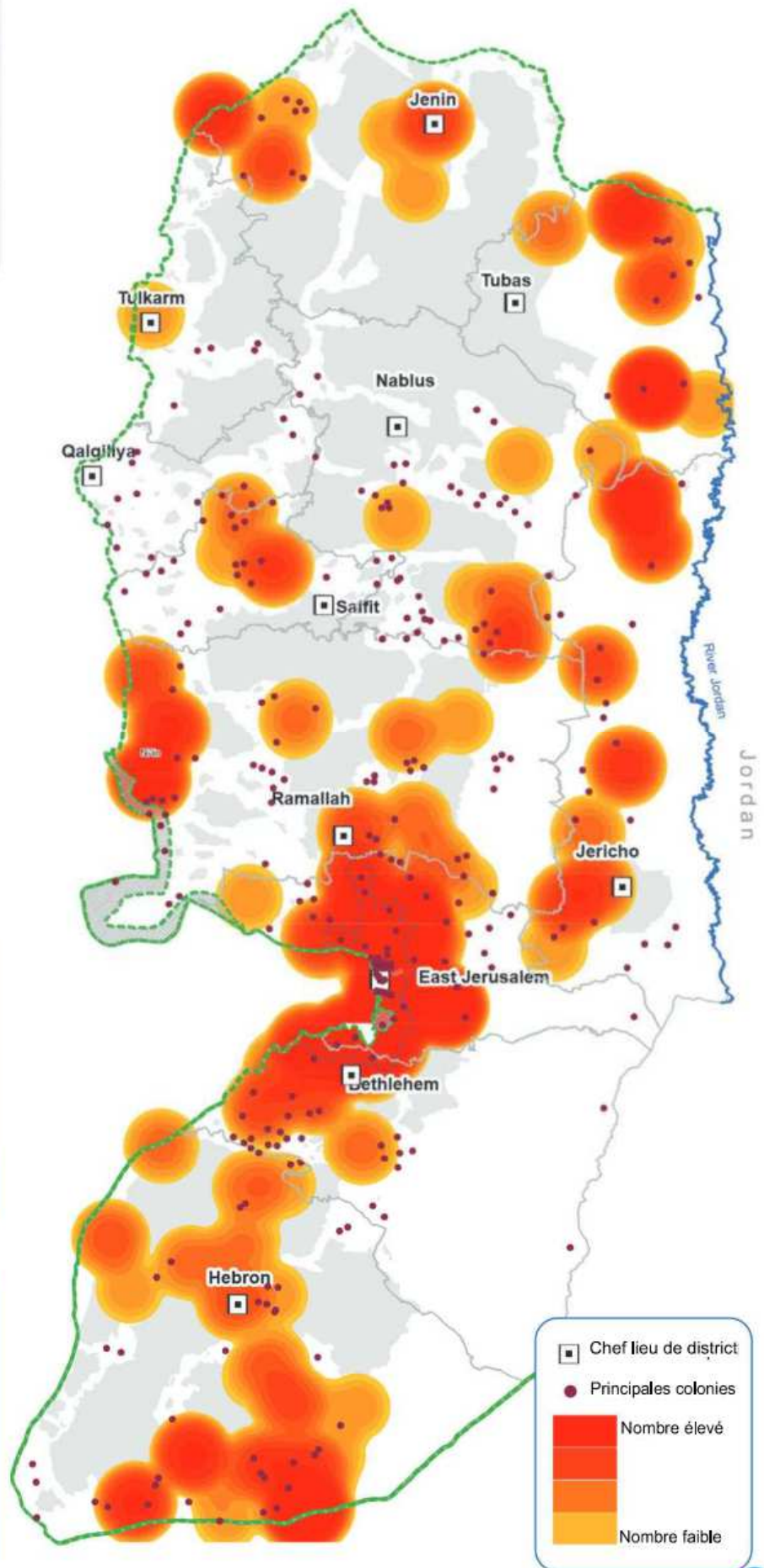
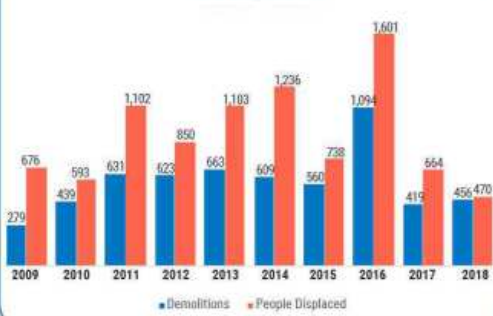
SUBSIDIZED HOMES

Structures that were dismantled and/or confiscated are counted as demolished.

### Démolitions en Cis-Jordanie par type de bâtiment



### Démolitions en Cis-Jordanie 2009/2018



- Chef lieu de district
- Principales colonies
- Nombre élevé
- Nombre faible

